

Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 10 juillet 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 3 p. (227r, 228v, 229r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 10 juillet 1874, consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47859>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 juillet 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Taupier, J.](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Taupier du 8 juillet 1874. Sur Grangeon : Godin s'est souvenu de lui à la lecture de la lettre de Taupier. Sur un conflit d'attribution à l'usine : Godin va confier à André la direction générale de l'usine et espère prévenir les conflits d'attribution ; il rappelle à Taupier les limites de l'action d'un chef de comptabilité, qui n'a pas à intervenir par voie d'affichage dans les ateliers. Sur Denisart et sur Grebel « qui connaît mieux que personne les conventions qui ont rapport aux dixièmes » et à qui il est naturel de confier la préparation des

règlements à faire aux ouvriers ; il met Taupier en garde contre l'esprit de cabale et de compétition. Godin avertit Taupier qu'il emploie chez lui comme laveuse une personne de mauvaise réputation alors qu'il avait fait poser au Familière une affiche menaçant d'expulsion quiconque la recevrait ; il demande à Taupier que cette personne ne remette plus les pieds au Familière. Sur les amendes pour absence dans les écoles : Godin demande à Taupier si ces amendes sont retenues régulièrement, et si les mois d'école des élèves extérieurs au Familière ou les cours de dessin sont régulièrement payés ; il demande quel arrangement est fait avec les élèves dont les parents ne travaillent pas au Familière ou à l'usine.

Notes

- La lettre de J. Taupier à Godin du 8 juillet 1874, à laquelle répond Godin, est copiée sur les folios 43r à 45v du registre FG 16 (2).
- Taupier répond à Godin dans une lettre du 13 juillet 1874, copiée sur les folios 48r à 51v du registre Cnam FG 16 (2).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier des folios 227r et 228v du registre orienté dans le format paysage ; sur ces folios, le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Conflit](#), [Éducation](#), [Familière](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Denisart, Alfred](#)
- [Grangeon, Rodolphe](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Familière : écoles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 14/12/2023
